

Le Publisac à Montréal

Chronique du 14 janvier 2020

Entame

Un débat a cours depuis plusieurs semaines concernant les Publisac :

- **Option d'adhésion** (Op-in) ou **Option de retrait** (Op-out).

Présentement, qui ne souhaite pas recevoir de Publisac doit apposer une étiquette de refus sur sa boîte aux lettres. C'est l'Op-out.

En vertu du *Droit d'initiative en consultation publique*, plus de 15 000 citoyens montréalais ont l'hiver dernier signé une pétition demandant à la Ville de Montréal de tenir une consultation publique visant principalement à ce que l'Op-out soit remplacé par l'Op-in.

Cette consultation publique a été tenue en septembre et octobre dernier, sous l'égide de la *Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs* de la Ville. Son rapport a été rendu public en décembre dernier.

Les Élus montréalais membres de la Commission ont recommandé que l'Op-out soit remplacé par l'Op-in : qui souhaite recevoir le Publisac devrait le faire savoir de façon explicite. Ce qui a lancé le débat en cours.

Dans cette chronique, je traiterai :

- Des arguments avancés par les uns et les autres;
- De la difficulté de déterminer le nombre adéquat de Publisacs à distribuer;
- Pour conclure par une proposition visant à surmonter cette difficulté.

Les arguments

En faveur de l'Op-in

- Les 800 000 Publisacs distribués chaque semaine représentent annuellement **20 380** tonnes de papier et 416 tonnes de plastique.
- C'est 4 400 voyages de camions pour la distribution, le même nombre pour la collecte des matières résiduelles.
- Les circulaires représentent 11 % du total des matières recyclables transitant par les centres de tri.
- Depuis deux ans, les matières des circulaires ont **une valeur négative**, c'est-à-dire qu'il faut payer les recycleurs pour qu'ils acceptent de les prendre.
- L'Op-in réduirait d'une douzaine de kilos par an et par ménage la quantité de matières à distribuer et recycler, soit de **près de la moitié du total** (10 000 tonnes).

En faveur du maintien de l'Op-out

- L'Op-in représenterait un coup dur supplémentaire pour **l'industrie d'impression de matériel publicitaire**, qui se porte déjà très mal.
- De même pour **l'industrie du recyclage**, ce dont se plaint la papetière Cascades de Kingsey Falls, qui n'utilise comme matière première que du papier recyclé;
- 80 % des commerces qui utilisent les circulaires affirment qu'elles sont assez ou très importantes pour leur chiffre d'affaires :
 - Elles sont à leurs yeux le **moyen le plus efficace** de rejoindre leur clientèle.
- Si l'on réduit le nombre de circulaires, les **budgets de publicité** présentement dépensés au Québec vont être détournés au profit de Facebook ou Google.
- Une plus faible distribution des Publisacs heurterait d'abord et avant tout les **ménages économiquement défavorisés**, pour qui ils sont essentiels à l'équilibre de leur budget.
- Sans oublier que dans de nombreux quartiers, le Publisac est l'outil de distribution des **hebdomadaires locaux** :
 - Avec l'Op-in, on risque de conduire nombre des derniers survivants à leur perte.

Ni trop ni trop peu de Publisacs

Op-out actuel

- Qui ne veut pas recevoir le Publisac doit se procurer un autocollant auprès des Bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement ou dans les éco-quartiers.
- Cela implique donc une démarche dans l'univers complexe de la bureaucratie municipale montréalaise.
- Tous n'ont assurément pas la même aisance ou la même appétence pour ce type de démarche.
- Ce dont on déduit qu'une certaine proportion des ménages qui reçoivent aujourd'hui le Publisac ne le souhaitent pas vraiment :
 - Ils n'ont simplement pas fait la démarche requise pour ne pas le recevoir.
- Le « marché » de la distribution des Publisacs s'en trouve ainsi **surévalué** :
 - C'est-à-dire que l'on distribue inutilement **trop de Publisacs**.

Op-in éventuel

- Le même problème se poserait au niveau de la démarche administrative à faire.
 - Les ménages économiquement défavorisés sont vraisemblablement ceux qui ont le plus grand intérêt à recevoir le Publisac, pour bénéficier des coupons de réduction qu'ils contiennent.
 - Or, c'est pour ces personnes que la démarche administrative à faire serait la plus rébarbative / dissuasive.
- Ce dont on déduit qu'une certaine proportion des ménages qui souhaiteraient recevoir le Publisac dans un contexte d'Op-in éventuel ne le recevraient pas :
 - Parce qu'ils n'auraient pas fait la démarche requise pour le recevoir.
- Le « marché » de la distribution des Publisacs s'en trouverait **sous-évalué**;
 - C'est-à-dire que l'on ne distribuerait **pas suffisamment de Publisacs**.

Une proposition

- Je n'ai pas de position tranchée sur le Publisac en tant que tel:
 - Je trouve les arguments des uns et des autres tout à fait recevables.
- Mon souci, c'est que dans l'optique du maintien de l'Op-out autant que de l'adoption éventuelle de l'Op-in, **le nombre adéquat de Publisacs soit distribué**.
- Pour cela, la Ville doit faciliter la vie aux citoyens, ne plus les obliger à une démarche fastidieuse au sein de son administration.
- Je propose donc que la Ville transmette à toutes les adresses domiciliaires que compte son territoire deux auto-collants :



Actuel autocollant de retrait
« **Op-out** »



Éventuel autocollant d'adhésion
« **Op-in** »

- Chaque citoyen serait invité à apposer sur sa boîte aux lettres l'autocollant correspondant à son choix de recevoir, ou non, le Publisac.